

le 22 Septembre 2019,

Aux parents des enfants  
de la commune de Trévou-Tréguignec



Eric Le Yaouanc  
Secrétaire du comité de jumelage

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ce nouvel échange entre la commune de LANS EN VERCORS et celle de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, le comité de jumelage propose d'organiser un voyage sur le thème de « **la pratique du ski dans le Vercors** » .

Nous pensons que la majorité des collégiens et collégiennes de la commune sera fortement intéressé c'est pourquoi nous avons décidé de proposer ce déplacement :

**du samedi 22 au samedi 29 Février 2020.**

Nous vous transmettrons ultérieurement le programme définitif de cette semaine à la montagne. Mais, sachez dès à présent que votre enfant séjournera en famille d'accueil et qu'il pourra découvrir la région, les activités du secteur et pour combler le tout il bénéficiera de 4 jours de ski.

Le coût global restant à charge des familles pour ce voyage est estimé à **350€** et comprend le transport, le repas du midi, la location des skis, des bâtons et des chaussures, le forfait des remontées mécaniques.

**( participation de 400€ pour les enfants en dehors de la commune)**

Sachant que ce séjour représente une dépense importante pour chaque famille nous proposons un paiement échelonné sur plusieurs mois.

Nous souhaitons que vous puissiez nous remettre le total du paiement en un ou plusieurs chèques avant le 19 octobre. La solution, qui semble-t-il, conviendrait au plus grand nombre d'entre vous, serait de nous remettre 7 chèques (7 de 50€). Le 1<sup>er</sup> chèque sera déposé à l'encaissement fin octobre, le 2<sup>ème</sup> fin novembre, le 3<sup>ème</sup> fin décembre, le 4<sup>ème</sup> fin janvier, le 5<sup>ème</sup> fin février, le 6<sup>ème</sup> fin mars et le 7<sup>ème</sup> fin avril.

Afin de simplifier la gestion des paiements il serait souhaitable que seules les familles qui ne disposent pas de chèquiers réalisent un paiement mensuel en espèces ou par virement bancaire (auquel cas nous vous transmettrions l'IBAN de l'association).

Chaque famille complètera le petit bordereau ci-dessous et le rapportera au plus tard pour **le 19 octobre avec les chèques. DERNIER DELAI D'INSCRIPTION.** La priorité sera donnée aux Trévousiens puis à leurs camarades résidant dans d'autres communes.

Espérant que notre proposition intéressera 14 ados et pré-ados, nous vous prions de recevoir mes très sincères salutations.

Pour le Comité de jumelage, Éric Le Yaouanc, secrétaire

✂-----coupon à compléter et à me **renvoyer impérativement avant le 19-October**-----

Madame/Monsieur :.....parents de .....

Date de naissance de l'enfant : .....

Adresse.....  .....

choisissent le mode de règlement suivant : (entourez votre choix)

- paiement en 1 fois (encaissement fin octobre) (350€)
- paiement en 2 fois (encaissements fin octobre et fin Janvier) (175€+175€)
- paiement en 3 fois (encaissements fin octobre, fin décembre et fin janvier) (100€+100€+150€)
- paiement en 4 fois (encaissements fin octobre, fin novembre, fin janvier, fin février) (3x100€ + 1x50€)
- paiement en 5 fois (encaissements fin octobre, fin novembre, fin décembre, fin janvier, fin février) (5 x 70€)
- paiement en 7 fois (encaissements fin octobre, fin novembre, fin décembre, fin janvier, fin février, fin mars et le 7<sup>ème</sup> fin avril.) (7x 50€)
- paiement en espèces en \_ \_ \_ fois.

Signature